

An illustration of ten diverse women of various ethnicities and ages, shown in profile from the chest up. They are arranged in a circle, blowing seeds or small plants into the air. The seeds are depicted as small green and brown spheres with dashed lines indicating their trajectory. The women have different hairstyles, including braids, curly hair, and headscarves. The entire illustration is rendered in shades of orange and brown.

PALAIS DE JUSTICE  
D'ORLÉANS

LIVRET DE L'EXPOSITION  
LES BIOGRAPHIES

2021

*JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES*

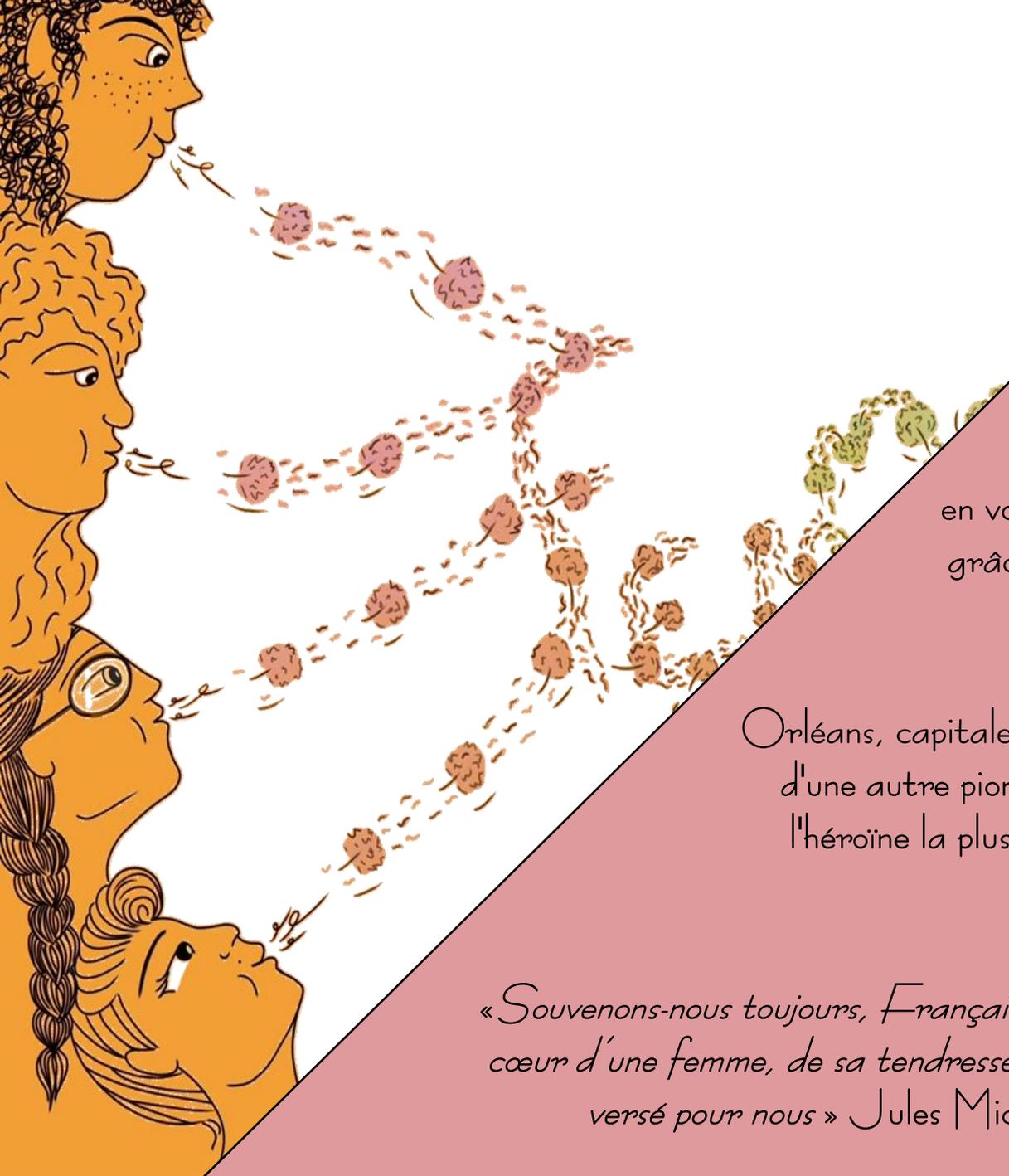
La journée internationale des droits des femmes doit être un moment de réflexion, d'échanges et de mobilisation pour identifier les actions qu'il nous reste à entreprendre pour faire évoluer la place des femmes dans la société et vaincre les discriminations.

La cour d'appel d'Orléans et le tribunal judiciaire s'associent aux actions destinées à promouvoir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes en mettant en lumière, au palais de justice d'Orléans, des femmes qui en ont fait leur combat.

Leurs célèbres citations accompagnent pendant plusieurs semaines vos pas perdus dans notre palais

et trouvent toute leur place symbolique dans un lieu où la justice est rendue.





La crise sanitaire nous obligeant à nous réinventer, nous avons fait le choix de vous guider dans cette découverte de ces femmes en vous menant à cette exposition virtuelle grâce au QR code figurant sur chaque citation.

Orléans, capitale ligérienne, a son histoire liée à celle d'une autre pionnière, cheffe de guerre, devenue l'héroïne la plus connue de l'histoire de France :  
Jeanne D'arc.

*« Souvenons-nous toujours, Français, que la patrie chez nous est née au cœur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a versé pour nous » Jules Michelet – Histoire de France*

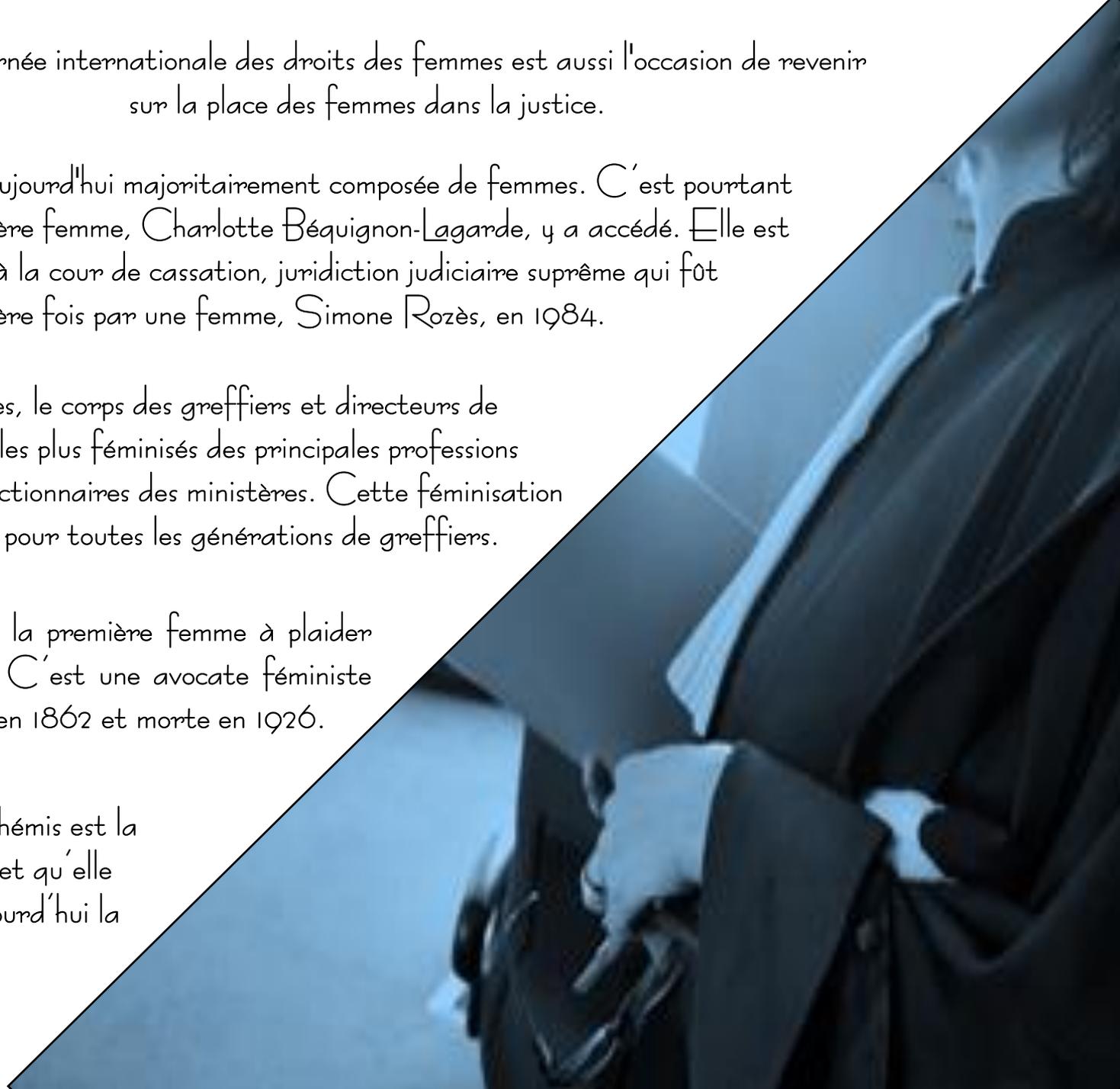
Cette journée internationale des droits des femmes est aussi l'occasion de revenir sur la place des femmes dans la justice.

La magistrature est aujourd'hui majoritairement composée de femmes. C'est pourtant en 1946 que la première femme, Charlotte Béquignon-Lagarde, y a accédé. Elle est intégrée directement à la cour de cassation, juridiction judiciaire suprême qui fût présidée pour la première fois par une femme, Simone Rozès, en 1984.

Avec 88 % de femmes, le corps des greffiers et directeurs de greffes compte parmi les plus féminisés des principales professions intermédiaires des fonctionnaires des ministères. Cette féminisation est ancienne, présente pour toutes les générations de greffiers.

Jeanne Chauvin est la première femme à plaider en France en 1901. C'est une avocate féministe née à Jargeau (45) en 1862 et morte en 1926.

N'oublions pas que Thémis est la déesse de la Justice, et qu'elle représente encore aujourd'hui la Justice immanente et l'ordre établi.



« La femme a le droit de monter à l'échafaud,  
Elle doit avoir également celui de monter à la tribune »  
Olympe de GOUGES

Née le 7 mai 1748 à Montauban, elle est une femme de lettres française, devenue femme politique. Elle est notamment l'auteure de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* dont est issue la citation choisie.

Sa pièce « *L'esclavage des nègres* » est jouée puis retirée définitivement de la Comédie française.

Elle écrit beaucoup en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des Noirs. Elle est considérée comme une des pionnières du féminisme français.  
( [Portait par B. Groult](#) )

Elle est guillotinée le 3 novembre 1793 à Paris

 **Le saviez-vous ?**

Un des sites du ministère de la justice à Paris s'appelle Olympe de GOUGES.



« Une République qui maintiendra les femmes dans une condition d'infériorité, ne pourra pas faire les hommes égaux »  
Hubertine AUCLERT

Née le 10 avril 1848 à Saint-Priest-en-Murat, Hubertine Auclert est une journaliste et écrivaine française. Elle fonde en 1876 la société *Le Droit des femmes* qui milite pour le droit de vote et d'éligibilité des femmes.

( [Centre Hubertine Auclert](#) )

Elle participe au troisième Congrès socialiste ouvrier, qui se tient à Marseille en 1879.

La citation choisie est issue du discours qu'elle y prononce.

Elle crée en 1881 *La Citoyenne*, un journal qui plaide pour la libération de la femme.

En 1884, elle propose l'idée « radicale » pour l'époque d'un contrat de mariage entre conjoints avec séparation des biens.

Elle décède à Paris en 1914.

 **Le saviez-vous ?**

En 1881, elle lance une grève de l'impôt, considérant que faute de représentation légale, les femmes ne devraient pas être imposables.



« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant »

Simone de BEAUVOIR

Née le 9 janvier 1908 à Paris, Simone de Beauvoir est une romancière, philosophe et essayiste française. Elle est notamment l'auteure des *Mémoires d'une jeune fille rangée*, de *Tous les hommes sont mortels* et de nombreux essais, dont *Pour une morale de l'ambiguïté*.

Elle a fondé avec Jean-Paul Sartre, Boris Vian, Raymond Aron notamment la revue des temps modernes. Elle est considérée comme une théoricienne importante du féminisme.

([Entretien avec Simone de Beauvoir](#))

Son ouvrage *Le deuxième sexe* (dont est issue la citation) participe, dans les années 70, au mouvement de libération des femmes.

Elle décède en 1986 à Paris.

## Le saviez-vous ?

Elle était surnommée « Castor » car *Beauvoir* est proche de sa traduction anglaise « beaver » et qu'ils « vont en bande et ont l'esprit constructeur ».

Sartre a écrit les *Lettres au Castor*.



« Le féminisme n'a jamais tué personne.  
Le machisme tue tous les jours. »  
Benoîte GROULT

Née le 31 janvier 1920 à Paris, Benoîte Groult est une journaliste et romancière française. Elle est notamment l'auteure de *Féminisme au masculin*, *Mon évasion* et *Ainsi soit-elle*. Ce livre raconte, en 1975, sa conversion au féminisme et dénonce pour la première fois les mutilations génitales. La citation choisie, devenue la devise du mouvement « Encore féministes ! », en est tirée.

En 1978, elle fonde le mensuel féministe *F Magazine*.

Elle est présidente de la Commission de terminologie pour la féminisation des noms de métiers, de grades et de fonctions.

( [Entretien avec Benoîte Groult](#) )

Elle décède le 20 juin 2016 à Hyères.

## Le saviez-vous ?

La féminisation des titres est controversée. C'est un dispositif qui a vocation à agir en faveur de l'égalité professionnelle. A cet égard, une offre d'emploi doit s'adresser autant à une femme qu'à un homme.



« Ma revendication en tant que femme c'est que ma différence soit prise en compte, que je ne sois pas contrainte de m'adapter au modèle masculin »

Simone VEIL

Née le 13 juillet 1927, et survivante de la Shoah, elle entame des études de droit après la guerre et entre dans la magistrature.

En 1974, elle est appelée à rejoindre le gouvernement de Jacques Chirac sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing en qualité de ministre de la Santé jusqu'en 1979. C'est à elle que l'on doit la [loi sur l'interruption volontaire de grossesse \(IVG\)](#), dépenalisant l'avortement.

Invitée sur un plateau de télévision canadien, elle prononce les mots rappelés ci-dessus.

Elle décède le 30 juin 2017 et entre au [Panthéon](#) le 1er juillet 2018.

 *Le saviez-vous ?*

Elue le 17 juillet 1979, elle est la première femme présidente du Parlement Européen.



« A-t-on encore, aujourd'hui, le droit, en France, dans un pays que l'on dit "civilisé", de condamner des femmes pour avoir disposé d'elles-mêmes ou pour avoir aidé l'une d'entre elles à disposer d'elle-même ? »

Gisèle HALIMI

Née le 27 juillet 1927 en Tunisie, elle est une avocate, militante féministe et femme politique franco-tunisienne qui a choisit de médiatiser et de politiser les affaires visant la cause des femmes, celle des homosexuel·le·s et contre le colonialisme.

La citation retenue est issue de [la plaidoirie qu'elle prononce en 1972 lors du procès dit de Bobigny](#); défendant des femmes accusées d'avortement illégal, elle permet l'acquittement de trois des accusées ainsi qu'un sursis pour la quatrième. Son action contribue à l'évolution vers la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse, en 1975.

Elle décède le 28 juillet 2020, saluée par l'ensemble des instances auxquelles elle a appartenu.

### Le saviez-vous ?

A partir de 1985, elle devient rapporteuse pour la parité entre hommes et femmes dans la vie politique à l'ONU.





« Non il n'y a pas de dessins féminins ! On tient le crayon avec la main ! Pas avec d'autres organes ! »

Claire BRETECHER

Née le 17 avril 1940 à Nantes, elle est une auteure de bandes dessinées et illustratrice française.. Elle commence dans *Pilote*, journal révolutionnaire, qu'elle quitte pour créer avec Gotlib et Mandryka *L'Écho des savanes*. Elle publie notamment *les Frustrés*, *Agrippine*, *Cellulite* et *Les mères*. Elle réalise des planches également dans le *Nouvel Observateur*.

La citation choisie est prononcée à l'occasion d'une émission télévisés sur tv5 en 2011 en réponse à une question de Patrick Simonin.

Elle n'a jamais fait partie d'un mouvement politique ou citoyen, mais elle exprime sa critique sociale à travers son art.

( [Claire Bretecher parle du féminisme](#) )

Elle décède en février 2020 à Paris

 **Le saviez-vous ?**

Les frustrés ont servi de support à des manuels de vocabulaire français, allemand et espagnol. Et ses BD ont été traduites dans une dizaine de langues.



« Nous les femmes, nous sommes la moitié du ciel. Et même en peu plus. Nous entendons être la moitié de tout. Pas vos moitiés, la moitié de tout. Et surtout, surtout, être au moins la moitié de partout où se prennent les décisions. Le monde qui vient devra s'habituer partout, à la présence partout,

la présence de nos filles, de vos filles.»

Christiane TAUBIRA

Née le 2 février 1952 à Cayenne, elle devient députée de la première circonscription de la Guyane, de 1993 à 2012,

Elle est nommée garde des Sceaux, ministre de la Justice de 2012 à 2016 sous la présidence de François Hollande. À ce titre, elle défend au Parlement le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe

Candidate malheureuse à la primaire de la gauche pour la présidentielle 2017, elle prononce ces quelques mots le 5 février de la même année à l'occasion de la convention d'investiture du candidat victorieux.

## Le saviez-vous ?

Elle est à l'origine de la loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.



« Nous ne sommes pas déterminés à une identité ou un genre. C'est une construction à la fois intime, sociale, culturelle et si tant est qu'on se permet ce voyage, il est magnifique »

Maud LE PLADEC

Danseuse et chorégraphe française née en 1976, elle est la directrice du [Centre chorégraphique national d'Orléans](#) depuis 2017.

Ses créations sont particulièrement infusées des questions du genre et de l'identité.

Lors d'une [interview accordée à France Culture](#), elle se réjouit de la diversité des points de vue féministes.

## Le saviez-vous ?

Elle travaille actuellement sur la conception d'une pièce nommée « *counting stars with you musiques femmes* »



« Aucun pays dans le monde ne peut aujourd'hui se prévaloir d'être parvenu à instaurer l'égalité entre les hommes et les femmes. »

Emma WATSON

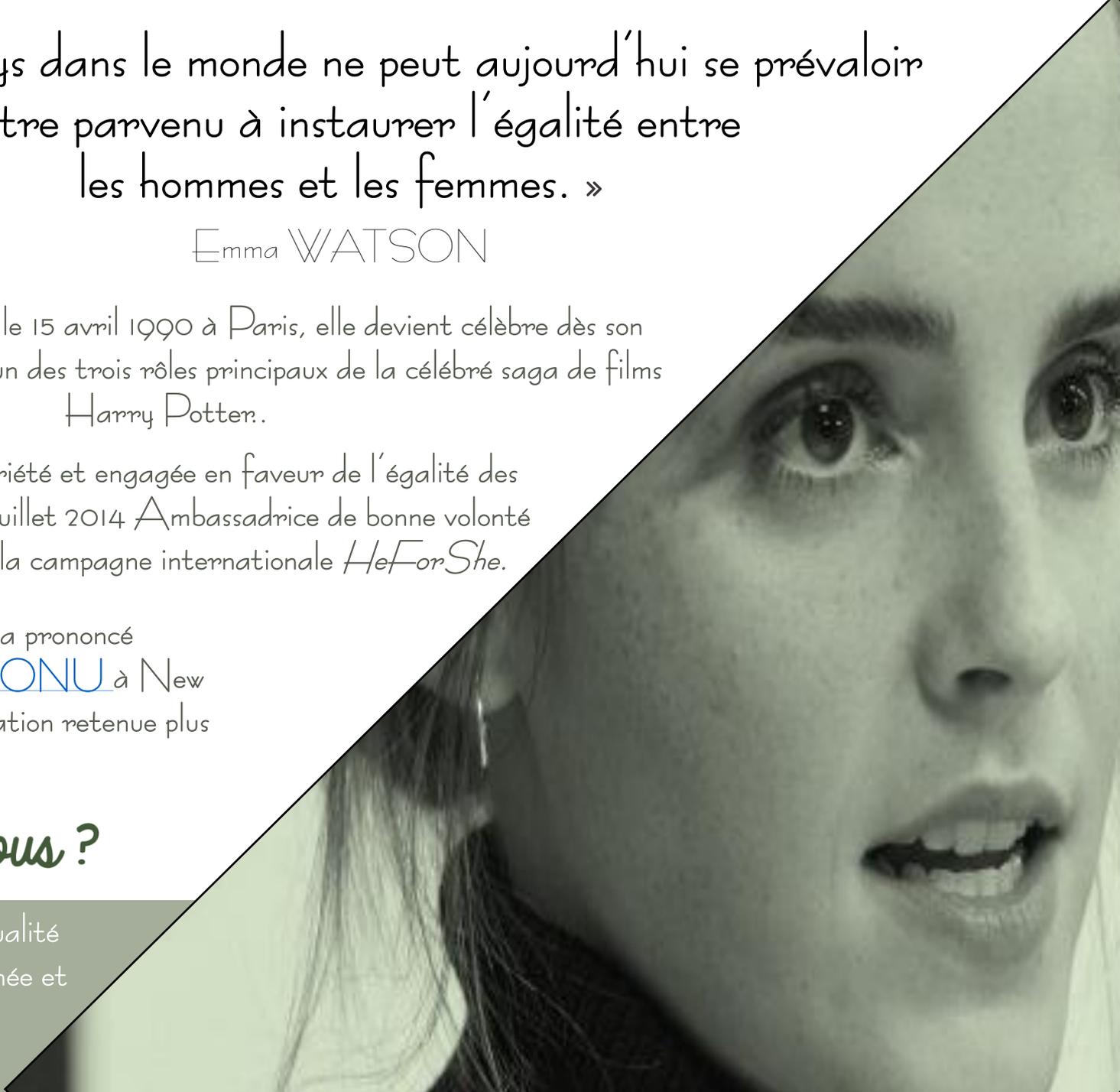
Actrice britannique née le 15 avril 1990 à Paris, elle devient célèbre dès son enfance en interprétant l'un des trois rôles principaux de la célèbre saga de films *Harry Potter*.

Forte de sa discrète notoriété et engagée en faveur de l'égalité des genres, elle est nommée en juillet 2014 Ambassadrice de bonne volonté d'ONU Femmes pour la campagne internationale *HeForShe*.

La même année, elle a prononcé un discours au [Siège de l'ONU](#) à New York - dont est issue la citation retenue plus haut.

 *Le saviez-vous ?*

Ses parents exerçant en qualité d'avocats à Paris, elle est née et à vécu dans Le Marais les premières années de sa vie.



*Exposition réalisée en interne par la cour d'appel et le tribunal judiciaire d'Orléans.*

*L'illustration des 10 femmes qui accompagne cette exposition a été réalisée par la talentueuse Miss Melle, tous droits réservés.*

